DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 26 octobre 2011

Me Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3770-2011.
Hydro-Québec Distribution - Autorisation d'investissement - Projet Lecture à distance (LAD) – Phase 1.
Demande de délai pour le dépôt de la preuve de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*.

Chère Consœur,

L'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, par la présente, demandent respectueusement à la Régie de l'énergie la permission de pouvoir déposer leur preuve le vendredi 28 octobre avant 12h.

Malgré tous nos efforts en effet, il ne nous est pas possible de déposer cette preuve aujourd'hui, en raison de certaines validations qui ont pris plus de temps que prévu et qui ne sont pas encore complétées. Certaines de ces validations résultent du fait que l'équipe de travail a dû, par ses propres moyens, tenter de retracer certains des renseignements qu'Hydro-Québec avait omis de fournir soit dans son objection initiale du 4 octobre 2011, soit en refusant ou omettant davantage de répondre à d'autres demandes de renseignement de SÉ-AQLPA dans ses réponses que nous avons reçues en fin de journée le 13 octobre 2011.

Nous signalons incidemment que nous ne nous sommes pas objectés au retard encouru par Hydro-Québec à déposer ces réponses mais avions simplement exprimé le souhait que le Distributeur indique le délai supplémentaire dont il avait besoin (voir lettre C-SÉ-AQLPA-0009).

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.